

**VOUS AVEZ DES PROJETS DANS LE SITE
CLASSE OU LE SITE INSCRIT DU
VEZELIEN ?**

L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE ET
L'INSPECTEUR DES SITES PEUVENT VOUS
CONSEILLER.

PROCHAINES PERMANENCES en 2026 :

Jeudi 17 septembre

Jeudi 15 octobre

Jeudi 19 novembre

Jeudi 17 décembre

Horaires de permanence : 9h à 13h

sur rendez vous : mairie de Saint Père
tel : 03 86 33 26 62

**Merci de vous munir de tous éléments facilitant la
compréhension de votre projet : plans, photos, devis etc**